

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 décembre 2021

Madame Mylène Drouin
Directrice de santé publique
Direction de santé publique
de Montréal
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3

Madame la Directrice,

Dans le contexte où les données au regard du nombre de décès liés à l'usage de substances psychoactives demeurent des plus préoccupantes au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) estime essentiel de poursuivre les efforts et les initiatives mis de l'avant dans le cadre de la « Stratégie nationale 2018-2020 pour prévenir les surdoses d'opioïdes et y répondre ». Ainsi, dans le contexte où cette Stratégie venait à échéance en 2021 et considérant les travaux initiés par le MSSS devant mener à l'élaboration d'une prochaine stratégie en 2022-2023, un montant de 15 M\$ a été consenti, pour 2021-2022, pour assurer la continuité des services et mesures visant la prévention et la réponse aux surdoses de substances psychoactives (SPA) pour cette année de transition.

Ainsi, conformément aux arrimages effectués auprès de vos représentants, notamment à la suite du dernier exercice de reddition de comptes dans le cadre de la Stratégie, le MSSS octroie à votre établissement un soutien financier de 3 140 000 \$ pour l'année 2021-2022. Ce montant devra être utilisé de manière à assurer la réalisation ou la poursuite des activités suivantes :

- coordination des activités de vigie;
- soutien financier aux organismes communautaires de votre région impliqués dans la prévention des surdoses de SPA;
- estimation du nombre d'utilisateurs de drogues par injection;
- soutien aux activités du site des services de consommation supervisée; analyse de substances.

... 2

Concernant la reddition de comptes, il est attendu qu'un rapport annuel des activités réalisées ainsi qu'un bilan financier soit acheminé au MSSS d'ici le 15 avril 2022, à l'aide du gabarit qui vous sera remis ultérieurement. Pour tout complément d'information et pour cheminement de ces documents, nous vous prions de contacter madame Julie Rousseau, directrice générale adjointe de la prévention et de la promotion de la santé par intérim au MSSS, à l'adresse suivante : julie.rousseau@msss.gouv.qc.ca.

Depuis février 2020, une application stricte de la directive budgétaire prévoit que tous les budgets de transfert doivent être engagés ou dépensés au 31 mars de chaque année. En ce sens, il est à noter que le MSSS ne sera pas en mesure d'autoriser aucun report de sommes dans le cadre de ce financement.

Enfin, nous vous remercions pour votre engagement et pour tous les efforts consentis pour réduire le nombre de surdoses et protéger la vie et la santé des personnes utilisatrices de SPA, souvent en situation de grande vulnérabilité.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Marie-Ève Bédard

c. c. Mme Sonia Bélanger, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
M. Jacques Couillard, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Mme Julie Rousseau, MSSS

N/Réf. : 21-SP-01028